

La Gazette Tuchide

n°1 – novembre décembre MM.XI

NOUVELLES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

RELATIONS SVR LA FOIRE SAINT IACQVES
ET RECITS DES CHOSES AVENVES TANT AVX TOVCHES

qu'ailleurs dans le royaume,
aux environs de l'an mil fix cent foixante-huit.



~~~~~

Aux TOVCHES,  
De l'association Histoire et Patrimoine,  
LES TOVCHES – 44390

~~~~~

MM.XI
AVEC PRIVILEGE DE LA MVNICIPALITE

Le PROJET : Histoire et avancées

**Redonner vie à la Foire de la Saint-Iacques des Touches
dont la première édition s'est déroulée, sans doute, le 1er Mai 1668.**

 l'époque, La paroisse des Touches dépendait principalement de deux maisons nobles, la Maison de Cornulier-Lucinière sise à la Lucinière en Ioué sur Erdre et la Maison de la Muce sise au Pont-Hus en Petit-Mars. César de la Muce (ou Musse) obtint, en 1665, par lettres patentes de Louis XIV l'autorisation d'ouvrir des foires et marchés pour différentes paroisses dont celle des Touches. Certains différends avec le Baron d'Ancenis, dont relevait La Muce, retardèrent l'ouverture de cette nouvelle foire. Un jugement de 1668 mis fin à ces litiges et entérina l'autorisation de 1665. Il y eut, ainsi, aux Touches une nouvelle foire pour le premier jour de Mai : la Saint Iacques, en plus de la Saint Mélaine. Ces foires et marchés se tenaient devant la Mairie et l'Eglise, une place qui était autrefois le champ de foire. Ces foires disparurent sans doute au début du XX^e siècle.

 a Municipalité, via la Commission Affaires Culturelles, avec le concours d'associations des Touches, souhaite redonner vie à cette foire qui fut, n'en doutons pas, un événement annuel important dans la vie de nos ancêtres des XVII^e et XVIII^e siècles. La renaissance de la Foire Saint-Iacques sera l'occasion de retrouver cet esprit festif et bon enfant qui animait nos campagnes lors des jours de fêtes et faisait oublier, tant soit peu, les duretés de la vie sous l'Ancien Régime.

ous à vos agendas : la prochaine Foire Saint-Iacques aura lieu les 12 et 13 Mai 2012. Deux jours de festivités sont prévus avec, au menu, un grand repas avec cuisine de l'époque le 12 au soir et, pour le 13, un marché à l'ancienne avec produits du terroir, défilé historique, animations et jeux anciens, ...

a Gazette Tuchide, dont vous lisez le 1er numéro, vous tiendra, à interval plus ou moins régulier, informé de l'avancée du projet et vous donnera au fil du temps, quelques éléments historiques sur la vie d'ici et d'ailleurs aux alentours de 1668. Vous la trouverez à disposition à la Mairie, chez les commerçants des Touches et en téléchargement sur le site internet de la Foire : <http://saintjacques2012.free.fr>

outes les bonnes volontés sont les biens venues et nous comptons sur vous. N'hésitez à nous rejoindre en contactant la Commission Affaires Culturelles et notamment sont Grand Maître, le sire Didier Geny qui se fera un devoir de vous trouver une corvée (seigneuriale) à la hauteur de vos compétences. Pour tout contact : le secrétariat de la Mairie au 20.40.72.43.80 qui transmettra ou par mail : saintjacques2012@free.fr

VN PEV D'HISTOIRE D'ICI ET D'AILLEURS

1648 - La Bénédiction de la Chapelle Saint-Jacques

Aujourd'hui disparue cette chapelle était située sur la route de Loué sur Erdre en sortie de la Commune. Elle était située sur un des chemins du pèlerinage de Saint Jacques de Compostel et voisinait avec le logis de "La Chapelle" à l'origine hospice destiné à porter assistance aux voyageurs.



Extrait du Livre des baptêmes des Touches pour les années 1647-1668.

Au 9ème feuillet on lit

Bénédition de la chapelle Saint-Jacques. Le 1er jour de may 1648, le jour et feste des bienheureux saints Jacques et Philipe, j'ay Estienne Saint, prêtre et vicaire de ceste paroisse des Touches, après avoir fait restablir des ausmônes et charités des gens de bien la chapelle dédiée auxdits bienheureux apostres, suivant la permission et mandement de M. le grand Vicaire, béni ladite chapelle et célébré la sainte Messe après avoir parti du bourg de la grande esglise processionalement avec cinq paroisses conduites par leurs recteurs...

Sommes allés en corps les croix et bannières levées à la bénédiction de ladite chapelle et célébration de sainte messe par moy soussigné — Saint. "

Le dernier jour du mois de janvier 1649, bénédiction et baptême de la petite cloche en présence de François du Vernay, écuyer, parrain, et d'Yvonne de Vay, marraine...

... Le 10 février 1654, le tabernacle a esté posé dessus le grand autel, lequel a cousté, frais faits, trois cent dix livres environ, et le jour suivant fut béni a par moy, soubsigné vicaire. ... L'argent dont il a esté payé est provenu de la fabrique, des boîtes et des charités des gens de bien : fait par moy soubsigné vicaire.

Extrait d'une carte de l'Evêché de Nantes datée de 1696



suivre ...